

COMMUNIQUE DE PRESSE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CLUB MÉDITERRANÉE

Paris, le 03 Décembre 2014

Le Conseil d'Administration a pris connaissance de la surenchère du 1er décembre 2014 de Gaillon Invest II et Fidelidade visant les actions et les OCEANES Club Méditerranée. A cet égard, il rappelle avoir accueilli positivement l'offre de Gaillon Invest II et Fidelidade lors de sa séance du 6 octobre 2014 en considérant à l'unanimité, que cette offre constituait l'offre la plus conforme aux intérêts de la Société, de ses salariés et de ses actionnaires ; il rappelle considérer que l'offre de Gaillon Invest II et Fidelidade adosserait le Club Méditerranée à un actionnaire de long terme qui soutient la stratégie de la Société et offre des projets de développements en Chine (premier marché touristique mondial) et en Amérique Latine, permettant de justifier les niveaux de valorisation proposés.

En outre, le Conseil d'Administration reste préoccupé des conséquences des surenchères compte tenu des impératifs de rendement qu'elles impliquent et de leur impact sur l'intérêt social, les salariés et les partenaires de Club Méditerranée.

Le Conseil d'Administration rappelle qu'il rendra un avis motivé sur l'ultime surenchère.

Contacts

Presse : Caroline Bruel tél : 01 53 35 31 29

caroline.brue1@clubmed.com

Analystes : Pernette Rivain tél : 01 53 35 30 75

pernette.rivain@clubmed.com